

Soutenez notre action adhérez à l'Apam le Sénéquet

Pourquoi adhérer à l'APAM LE SENEQUET ?

Parce que la pêche maritime de loisir est menacée!

Deux puissants lobbys nous prennent en étau et pèsent sur les décisions prises par l'administration.

Le premier est celui de la pêche professionnelle ,qui influe grandement sur les directives européennes et demande l'interdiction de la pêche au filet et aux palangres pour les plaisanciers . En écho à cette demande les écologistes les plus radicaux veulent l'interdiction pour les plaisanciers des procédés de pêche létaux (palangres et filets...) .Mais les mêmes sont impuissants face aux navires usines qui dévastent les océans.Mais les mêmes ferment les yeux sur l'arrêté qui autorise sur la côte Est de la Manche et du Calvados le chalutage dans la zone des trois miles (maquereaux seiches soles) .C est à dire là où les juvéniles grandissent.

La mouvance écologique la plus radicale s'acharne depuis des années à limiter notre loisir.(contre la circulation des tracteurs sur l'estran y compris pour les personnes handicapées par exemple) Nous avons dû batailler contre eux pour garder le droit de ramasser les palourdes avec un petit rateau et nous avons gagné, il n' y a pas de petits combats.

L'administration se refuse, bien que la loi l'y oblige à mettre en place une instance de concertation nationale avec la pêche de loisir et nous n'arrivons pas à nous faire entendre à l'échelon ministériel.Par exemple le cobaturage (Autorisation pour le propriétaire d'un bateau d'embarquer une autre personne titulaire d'une carte de navigation attestant la propriété des engins de pêche relevés à raison de deux engins par immatriculation.) A ce jour un arrêté ministériel interdit cette pratique et exige que ne soit relevé que deux casiers par bateau. Le « cobaturage » limiterait de surcroît le nombre de tracteurs sur l'estran et serait pourtant une mesure écologique d'économie de carburant et de lutte contre la pollution.

Notre loisir est également menacé par la pollution du littoral et le recul du trait de côte .Plus largement il s'agit là d'un engagement citoyen qui nous tient à coeur, celui de préserver les ressources et permettre à nos enfants de perpétuer nos traditions maritimes.(nous organisons l'hiver des stages de fabrication de hottes et paniers en osier).

Il faut se défendre parce que personne ne le fera à votre place et que seul notre nombre nous permettra de peser sur les décisions et d'être entendu, les autorités sont sensibles à nos arguments quand elles mesurent le nombre de nos adhérents et le nombre de nos soutiens (Maires,Députés, Sénateurs),récemment c'est grâce à ces soutiens que nous avons pu faire capoter un arrêté qui devait nous empêcher de pêcher depuis les digues et déniait la qualité de pêcheurs aux mineurs de moins de quinze ans.

**une cotisation à 5 euros pour soutenir nos actions
c'est peu de chose mais c'est le nombre qui compte**

Soit vous renvoyez votre adhésion par courrier en chèque libellé au nom de l'apam le sénéquet avec une enveloppe timbrée pour le retour de la carte au siège de l'association : APAM LE SENEQUET LA CUIROTERIE DOVILLE 50250.

Soit vous prenez contact avec **nos correspondants locaux** qui se feront un plaisir de vous rencontrer pour discuter avec vous et vous apporter votre carte chez vous.

BOISROGER: BOUDIER DOMINIQUE 06 75 40 57 51

BRICQUEVILLE -SUR MER: DENIS HOLLEY 02 33 50 40 00

COUTANCES: ANDRE DEROUET 02 33 45 56 60

BREHAL: PHILIPPE HERBERT 06 83 45 19 68

LINGREVILLE/ ANNOVILLE/09 73 62 00 53 LIOT GENEVIEVE ET GILLES

AGON COUTAINVILLE PHILIPPE PEDROLI : 02 33 07 87 18

GOUVILLE : LEMAILLER DANIEL 06 38 86 64 65

DOVILLE: DIDIER MABILLE 02 33 46 16 30

HAUTEVILLE LA GUICHARD :Mireille LHOTELLIER 02 33 07 77 96

SAINT GERMAIN /AY: GOUBERT 02 33 07 09 53

HAUTEVILLE / MER: ERNEST GAILLOT 02 33 47 53 94

BARNEVILLE: DENIS SCelles 02 33 41 57 06

MONTMARTIN / MER: FRANCOIS PUCCEL 06 42 005659

CHERBOURG: P. LEFLAGUAIS 02 33 03 84 06

PIROU/GEFOSSES : JEAN MARIE OURSELIN 06 85 04 84 54

SURTAINVILLE JEAN MARC SOREL: 06 62 46 40 46

SAINT GEORGES LA RIVIERE MAURICE MANGON 06 24 50 06 91

COTE EST DU COTENTIN LUDOVIC MALOISEL 06 66 21 07 43

FRANCOISE LEHOT 06 61 78 51 94

Pour les départements du **CALVADOS et de l'ORNE:** Marguerite GUIMOND
06 21 04 89 69

N'oubliez pas que vous pouvez **consulter notre site:** apam50.jimdo.com

Vous pouvez nous **écrire à Apam le Sénéquet La cuiroterie DOVILLE 50250**

Nous envoyer un **email:** apam2050@gmail.com

Vous pouvez également vous inscrire à notre page **facebook:** [apam le senequet](https://www.facebook.com/apam.le.senequet)